

# “Les réseaux se sont octroyé trop de pouvoir”

■ Très remontée contre certains, la ministre tient à défendre son dernier projet de décret.

Entretien **Bosco d'Otreppe**

Une nouvelle fois, la semaine de la ministre de l'Éducation Joëlle Milquet (CDH) ne fut pas facile. Un de ses projets de décret n'a pas pu passer en commission pour vice de procédure “involontaire” (explique-t-elle). Mais c'est aussi sur le fond que la polémique fait rage, car la ministre entend imposer des “dispositifs d'accompagnement” aux écoles en difficulté. “Ingérence”, s'inquiètent les fédérations des pouvoirs organisateurs (PO). Derrière ce débat précis, c'est le rôle que jouent ces acteurs (le Segec, pour l'enseignement catholique; la Felsi pour le libre non confessionnel; le CPEONS et le CECF pour l'enseignement officiel subventionné) que remet en cause la ministre. Pour rappel, ce sont ces fédérations de PO qui chapeautent, aident et représentent les pouvoirs organisateurs locaux.

**Dans un communiqué, les fédérations de PO vous accusent de vous octroyer des “pouvoirs spéciaux”. Vous démentez. D'où vient le malentendu ?**

Je n'ai jamais entendu autant de désinformation en si peu de temps. C'est même dérangeant pour ceux dont elle émane, car depuis lors tout le monde se rend compte qu'il n'y avait aucun argument. Cela fait même rire les experts. Je peux sans doute comprendre qu'il y ait une peur de changement, mais cela prouve l'immobilisme que l'on connaît depuis des années. Or, ces volontés d'accompagner, d'être au chevet et de piloter les écoles qui sont en difficulté étaient déjà explicites dans la déclaration de politique commune du gouvernement. Je ne fais qu'appliquer ce avec quoi tous les acteurs sont d'accord. Même ces fédérations de PO étaient enchantées à l'époque. Sachez par ailleurs que je ne cherche pas à réformer l'enseignement en offrant des bonbons à tout le monde. Tout le monde doit être capable de se remettre en question, et ces fédérations de PO, on ne peut jamais rien leur dire.

**Mais pourquoi s'y opposent-elles maintenant ? Vous semblez sous-entendre qu'elles seraient jalouses de leurs pouvoirs. Ce n'est pas à moi de décoder les raisons psychanalytiques d'un tel refus.**

**Sur le fond, elles craignent une trop forte centralisation de l'enseignement.**

Mais enfin ! Ce que je cherche à faire, c'est justement être au chevet des écoles en

difficulté. Je suis dans la contractualisation, pas dans l'imposition. J'invite à des protocoles d'accord. Et une fois les objectifs fixés, je demande qu'ils soient réalisés. Vous trouvez cela problématique ? De plus, nous demandons que, pour 2017, chaque direction, de manière très autonome, rédige un plan pluriannuel avec des objectifs à atteindre en termes de réussite. Ce n'est pas de la centralisation, c'est justement favoriser l'autonomie et la responsabilisation de chaque établissement. Moi j'entends travailler avec le terrain, avec les directions des écoles, pas systématiquement passer par les fédérations de PO qui sont devenues des pouvoirs intermédiaires. Sinon, cela devient kafkaïen.

**Les directions, surchargées, disent qu'elles n'ont pas le temps de rédiger de tels plans.**

Si on n'est pas en capacité de faire un petit plan de pilotage, si on n'est pas capable de définir pour son établissement une stratégie de lutte contre l'échec, alors on n'est pas directeur. En plus, on va les outiller pour cela.

**Quels sont les indicateurs pour déterminer si une école est en difficulté ? Ce n'est pas précisé dans votre projet.**

On va donner cette définition sur base de différents paramètres : le climat d'établissement, l'évolution des résultats, le nombre de décrochages scolaires ou de problèmes disciplinaires... Dans les cas les plus problématiques, on proposera donc un plan d'accompagnement, comme cela se fait dans tous les systèmes scolaires qui fonctionnent. On ne va quand même pas reprocher à un ministre de s'occuper d'établissements qui sont dans le rouge ?

**Vous dressez le constat d'échec de ces fédérations de PO, et donc de leurs réseaux ?**

Je ne vise personne. Tout le monde a une responsabilité, et tout le monde doit se remettre en question. Pour autant, je tiens à dire qu'il n'y a pas que les fédérations de PO dans l'enseignement. L'enseignement n'appartient pas exclusivement aux personnes qui les dirigent. Par ailleurs, la gouvernance ne fut pas toujours assez efficace dans notre pays, et la seule question que se posent ces fédérations est le fait qu'ils veulent faire tout seuls. Si c'était vraiment efficace, j'aurais passé plus de week-ends avec mes enfants que de week-ends à rédiger des décrets.

**Vous diriez qu'avec le rôle qu'ils s'accorderaient, ils seraient une entrave à l'établissement d'un enseignement plus efficace ?**

Chacun doit être dans son rôle. Mais on ne peut pas reprocher à des représentants élus de venir avec des règles de pilotage. Les règles d'intérêt général, c'est au politique de les prendre. Les fédérations de PO sont là pour soutenir les établissements. Ils ne peuvent pas être des organes qui auraient la légitimité des

pouvoirs publics. Je mets leur réaction sur le compte de la non-habitude au changement. Leur argumentation a été pensée uniquement en matière de petite lutte de pouvoir. Vous trouvez cela digne ?

**Ce sont de vrais choix politiques que vous engagez ici.**

**A quoi sert encore le Pacte pour un enseignement d'excellence censé plancher sur l'avenir de l'enseignement ?**

Tout ce que je mets en place est issu de recommandations du Pacte. Le Pacte, c'est un processus. On ne va pas attendre que tout soit fini pour écrire l'ensemble des décrets. Il faut que cela avance, et je ne suis pas là pour la facilité. La facilité, c'est tout arrêter dès que quelqu'un râle. Et comme, dans l'enseignement, tout le monde râle toujours, que tout le monde prétend détenir la vérité, que les acteurs pensent qu'il n'y a qu'eux qui peuvent s'occuper de l'enseignement, on empêche l'émergence d'idées novatrices. L'enseignement n'appartient à personne. C'est une politique de société dont tout le monde doit s'occuper.

**“Tout le monde râle tout le temps dans le monde de l'enseignement.”**

**JOËLLE MILQUET**  
Ministre de l'Éducation (CDH)